

Avis préliminaire proposé à Chaville Ecologistes et Chaville Environnement sur le projet RD910, version V1 du maître d'œuvre concernant les **ARBRES**

Par rapport aux précédents, ce nouveau projet est nettement plus respectueux des arbres existants qui ont la capacité de réduire les effets du réchauffement climatique, tout en préservant et améliorant la trame verte qui préserve la biodiversité existante en ville. On note aussi des points positifs importants sur la gestion de l'eau.

Voici quelques commentaires visant à améliorer l'ensemble du projet.

**1) Optimisation du nombre d'arbres pouvant être conservés**

Tableau présenté par la maîtrise d'œuvre

**Bilan des arbres et des cépées au 08/12/2021** (*susceptible d'être modifié, notamment à l'issue de la phase gestion des conflits réseaux et pompiers*)

			total
	Chaville	Sèvres	
Arbres existantes	234	140	374
Arbres abattus - phytosanitaire	46	1	47
Arbres abattus - projet	33	10	43
Arbres Conservés	155	129	284
Arbres plantés projet	181	129	310
Cépées plantées projet	23		23

En plus des nombreux arbres prévus pour être plantés, le tableau ci-dessus montre qu'il est envisagé à présent par la maîtrise d'œuvre de conserver 155 arbres existants à Chaville. Ceci est une excellente nouvelle car les arbres existants ont un effet climatiseur très supérieure à celui des arbres nouvellement plantés qui eux ne fourniront un bon pouvoir rafraîchissant que dans une quarantaine d'années

*Arbres faussement déclarés malades ou irrécupérables* : Par contre, il prévoit d'en abattre 46 pour des raisons phytosanitaires. Nous sommes convaincus que l'enquête phytosanitaire déclarant irrécupérables la plupart de ces 46 arbres est erronée. En effet, une enquête phytosanitaire commandée par Chaville Environnement en juin 2019 montre que seuls 5 arbres sont irrécupérables et peuvent être coupés sans regrets. Cette enquête<sup>1</sup> faite par un expert reconnu au niveau départemental, fait état de 5 arbres gravement endommagés ou morts et de 6 tilleuls adultes en bonne santé récemment coupés de façon illégale<sup>2</sup>. Aucun arbre n'est identifié malade ou dangereux.

<sup>1</sup> Disponible auprès de Chaville Environnement : Expertise visuelle des arbres d'alignement de la RD910 à Chaville, par Louis Vallin.

<sup>2</sup> Il est à noter que les 6 tilleuls devant le chantier face à l'Atrium ont été coupés malgré une interdiction formelle de les endommager. Cette interdiction, encore affichée en juillet 2019, émanait du président du conseil départemental

Ainsi, on devrait pouvoir augmenter significativement, au maximum jusqu'à  $155 + 46 - 5 = 196$ , le nombre d'arbres existants à conserver.

*Nombre d'arbres prévus pour être abattus indépendamment de l'enquête sanitaire* : Le nombre de 234 arbres que la Maîtrise d'œuvre a identifié comme existants sur Chaville est incorrect, ce qui laisse une incertitude sur le nombre d'arbres qu'elle essaie de conserver. En effet, le nombre d'arbres réellement existants aujourd'hui sur Chaville dans le périmètre du projet est de 222 ce qui fait une différence de 12 arbres avec la base de travail de la Maîtrise d'œuvre. Ainsi la question se pose de savoir si ces 12 arbres fantômes font partie des arbres prévus pour être abattus ou non.

Ces deux remarques (enquête sanitaire fautive et décompte erroné des arbres) nous amène à une incertitude qu'il serait utile de lever. Dans le cas le plus défavorable, le nombre d'arbres que la Maîtrise d'œuvre essaie de sauver serait plutôt de  $155 - 12 = 143$ . Et dans le cas le plus favorable ce nombre pourrait aller jusqu'à  $155 + 46 - 5 = 196$ . La différence, 53 arbres, est significative.

## 2) **Protection des arbres et prévention des dommages aux trottoirs par les racines**

L'enquête phytosanitaire commandée par Chaville Environnement fait état de nombreux arbres qui ont été endommagés par des voitures lorsqu'elles se garent. Même si la plupart des blessures se cicatrisent en quelques années, elles stressent les arbres. Ceci, ajouté aux épreuves dues à la pollution, les sécheresses et les vagues de chaleur, nuit à la santé et la croissance des arbres. Il est donc souhaitable et économique d'installer des protections autour de ces quelques arbres en situation particulière, comme c'est couramment fait pour les lampadaires.

Les racines de nombreux tilleuls déforment le goudron des trottoirs et feront de même pour les pistes cyclables qui les longent, ce qui est gênant pour piétons et cyclistes. Il faudrait un entretien régulier et implémenter des solutions lors de la construction. On peut penser par exemple à un renfort plus épais du revêtement (sous le revêtement de surface) au niveau de chaque arbre dans les zones à risque pour les nouvelles plantations. D'autres solutions sont à implémenter pour les grosses racines existantes sans les couper ce qui fragiliserait de grands arbres très utiles au bien-être des chavillois pendant les décennies à venir.

## 3) **Pouvoir rafraîchissant des arbres tout le long de la RD910, choix des espèces**

Un bienfait important des arbres pour les citoyens en été est leur pouvoir de climatisation qui dépend d'une part du volume et la densité de leur feuillage et d'autre part de l'ampleur de leur ombre portée sur les surfaces minérales des immeubles, de la chaussée et des trottoirs. L'ombre empêche les revêtements de la chaussée et des trottoirs de chauffer l'atmosphère pour former des îlots de chaleur dans la ville. Le pouvoir climatiseur de refroidissement vient du phénomène d'évapotranspiration à la surface totale de toutes les feuilles. Il augmente donc proportionnellement au volume du feuillage des arbres. Ainsi, les grands arbres à feuillage abondant ont le meilleur pouvoir climatiseur. De tels arbres demandent de l'espace. Notons qu'il y a de **l'espace pour ces arbres entre les contre-allées et la chaussée principale**. D'autre part, il serait judicieux d'alterner au moins deux espèces de grands arbres pour éviter qu'une maladie incurable sur une espèce ne fasse tomber le pouvoir climatiseur et la surface d'ombre de plus d'un facteur deux.

Dans nos climats tempérés les feuillus semblent plus adaptés que les conifères qui font de l'ombre aussi en hiver.

#### 4) Alimentation naturelle en eau de pluie

Actuellement, un certain nombre d'arbres voient le revêtement du trottoir arriver tout autour du tronc jusqu'au contact de l'écorce (surtout des grands platanes de la pointe de Chaville). L'eau de pluie n'alimente donc pas directement les racines. Avec les trottoirs en légère pente le ruissellement des eaux de pluie ira alimenter les arbres. Plutôt qu'un petit carré de matériau perméable à chaque arbre, il est préférable de relier tous les pieds d'arbre par une bande herbacée perméable, une noue, qui collecte toute l'eau de pluie pour les arbres.

#### 5) Programme de plantation et replantation, plan de gestion des arbres à long terme

La voie royale ou RD910 est la partie la plus minéralisée de Chaville, ce qui crée un chapelet d'îlots de chaleur là où manquent les arbres de haute tige. Ceci se produit depuis le bas Chaville jusqu'au carrefour du puits sans vin (rue A. France). Les arbres existants, surtout des tilleuls, sont inégalement répartis le long de cet axe avec un manque de volume de feuillage, surtout du côté des numéros impairs, presque entièrement dépourvu d'arbres. C'est pourquoi il est important de garder les tilleuls existants en attendant que les nouvelles plantations se développent, même s'ils sont un peu trop près des immeubles. Il nous semble important que sur chaque tronçon de l'avenue, le pouvoir rafraîchissant non seulement ne baisse pas de façon significative lors de l'implémentation du projet, mais qu'il augmente dans les années suivantes pour atteindre une valeur idéale à terme lorsque le climat sera devenu plus méditerranéen. Il est important d'évaluer le pouvoir rafraîchissant des arbres actuels et des plantations de sorte que chaque tronçon de la RD910 voit une évolution positive vers un avenir souhaitable. Par exemple, les 3 prunus en amont de la rue de la passerelle ont un pouvoir rafraîchissant faible et utilisent des emplacements où des arbres de haute tige peuvent être plantés, car ils sont loin des immeubles. En remplaçant ces petits arbres par des arbres de haute tige, cette zone verrait une légère régression immédiate de l'ombrage et du volume de feuillage dans cette zone mais à terme, les grands arbres permettraient d'éliminer un îlot de chaleur.

Répetons ici qu'il y a de **l'espace pour les grands arbres entre les contre-allées et la chaussée principale** et qu'il serait judicieux d'alterner les espèces pour éviter qu'une maladie incurable sur une espèce ne fasse tomber le pouvoir climatiseur et la surface d'ombre de plus d'un facteur deux.

Le sujet des arbres nécessite une gestion à long terme demandant réflexion dès le début du projet. Quand va-t-on remplacer la centaine de tilleuls ? Où va-t-on planter les arbres de remplacement tout en conservant l'espace de circulation pour les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés ? Aura-t-on résolu à ce moment-là, la question du stationnement des voitures qui aujourd'hui occupent en permanence une grande partie de la voie publique ? Il est souhaitable de penser à l'avance les évolutions qui seront nécessaires dans une vingtaine d'années et à plus long terme pour le renouvellement des grands platanes de la pointe de Chaville. La gestion des arbres est un processus différent de la gestion du mobilier urbain ; en tant qu'être vivants ils demandent des soins continus.